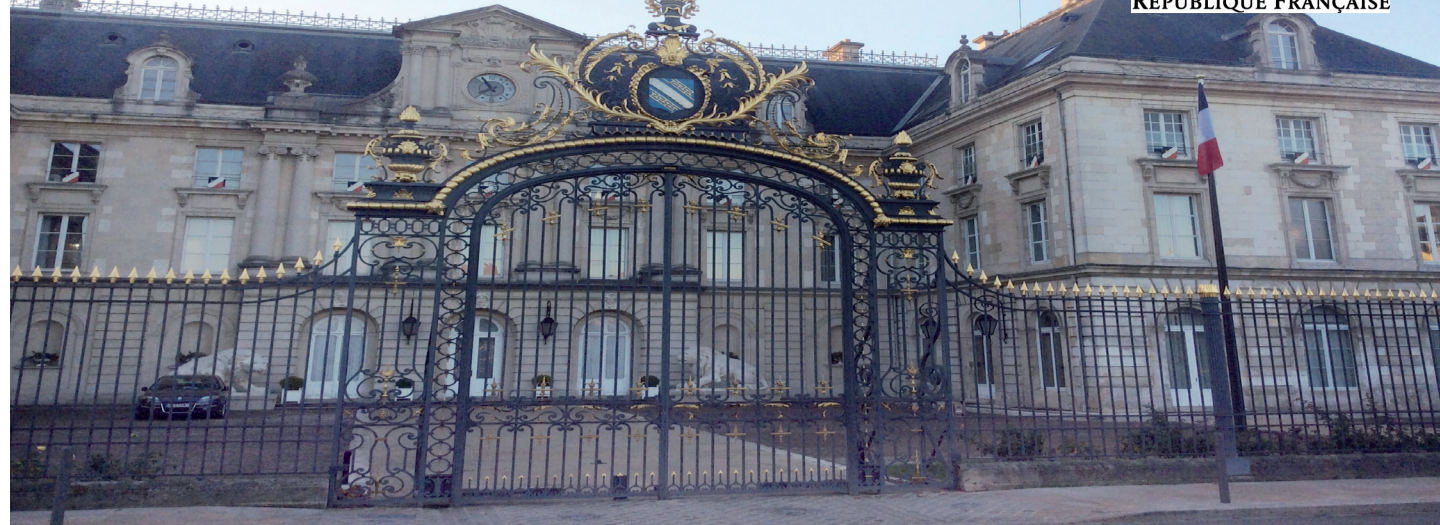


L'ETAT DANS L'AUBE

Lettre des services de l'Etat - n°19 - octobre 2019



Déplacement de Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur



Monsieur Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, est venu à Troyes, vendredi 13 septembre dernier, dans le cadre du déploiement de la **police de sécurité du quotidien**. Il s'est d'abord rendu au commissariat de Troyes où il a pu échanger avec des fonctionnaires de Police. Ensuite il a assisté à la réunion du groupe de partenariat opérationnel Troyes-Nord à la maison de quartier des Marots. Dans la deuxième partie de la visite, Monsieur le ministre s'est notamment rendu dans les locaux de Troyes Champagne Métropole pour visiter le centre de supervision urbaine, et pour échanger avec des maires sur le thème de la police de sécurité du quotidien.



Signature du Contrat Local de Santé (CLS) à Romilly-sur-Seine

Le CLS de 2ème génération (2019-2023) de la Ville de Romilly-sur-Seine a été signé le 3 septembre 2019. Le CLS est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Parmi les actions prévues : le développement d'actions de formation et de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur ainsi que sur le repérage et la lutte contre l'ambroisie ; la mise en place d'un lieu unique d'accueil, d'information et d'orientation, pour les aidants... Pour en savoir plus, consulter le site de l'ARS et la page dédiée aux contrats locaux de santé : <https://www.grand-est.ars.sante.fr>.



Exercice de sécurité dans les écoles



Un premier exercice de crise de l'année scolaire est organisé **dans toutes les écoles et établissements du département, entre le 30 septembre et le 11 octobre**. Cinq scénarios sont proposés, adaptés à l'âge des élèves. L'objectif de cet exercice « alerte intrusion » est de consolider l'acquisition de comportements réflexes adaptés en cas d'attentat ou d'intrusion armée. Il vise à identifier les éventuelles difficultés résiduelles qui devront être traitées afin de réduire au mieux les conséquences d'une agression qui serait dirigée contre l'École. A la suite de cet exercice, un retour sur expérience permet de tirer des enseignements au niveau du département et de l'académie de Reims.

Campagne d'information et de distribution d'iode

59 579 personnes et 4 640 Établissements concernés

Les personnes et les établissements recevant du public (ERP), dont les établissements scolaires, situés dans un rayon de **10 à 20 km autour de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine**, ont reçu un courrier des pouvoirs publics leur permettant de retirer gratuitement leur(s) boîte(s) de comprimés d'iode stable dans les pharmacies participant à l'opération. Décidée par le Gouvernement, l'extension de 10 à 20 km du rayon du plan particulier d'intervention vise à organiser au mieux la réponse des pouvoirs publics ainsi qu'à sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire. Depuis le mois de juin, les personnes concernées peuvent s'informer sur le site www.distribution-iode.com avec sa foire aux questions pour les riverains, les maires et les ERP. Un numéro vert **0 800 96 00 20** est disponible du **lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 12h**.



Rapport d'activité des services de l'Etat dans l'Aube en 2018



Rapport d'activité des services de l'Etat dans l'Aube

Le rapport d'activité 2018 des services de l'Etat dans l'Aube vient d'être publié. Ce document retrace à grands traits les faits marquants et les principales actions menées dans l'Aube par la préfecture et les sous-préfectures ainsi que de l'ensemble des services déconcentrés et opérateurs de l'État.

Vous pouvez le retrouver sur : www.aube.gouv.fr

Démarches administratives

Vous allez vous inscrire à l'examen du permis de conduire ? Toutes les démarches relatives au permis se font désormais en ligne, c'est simple pratique et motivant ! <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/>

Du nouveau pour mes démarches ! #Modernisation

LE PERMIS DE CONDUIRE

- Vous voulez vous inscrire aux épreuves du permis de conduire ?
- Vous souhaitez obtenir votre titre après la réussite à l'examen du permis de conduire ?
- Vous avez perdu votre titre ou on vous l'a volé, et vous avez besoin d'un duplicata ?

Ces démarches doivent maintenant être réalisées sur internet. Plus de déplacement en préfecture ou en sous-préfecture, vous faites votre démarche depuis chez vous !

www.demarches.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Reseau | @interieur_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Sécurité routière



Directeur de la publication :
Thierry MOSIMANN, Préfet de l'Aube
Préfecture de l'Aube, 2 rue Pierre Labonde, CS 372, 10025 Troyes CEDEX